

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt six, le dix sept septembre à 18h30,
Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 46
DATE DE LA CONVOCATION	10/09/2026
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/09/2026

OBJET :

Versement de fonds de concours aux Communes membres

Étaient présents :

Mme Rémina SALERNO , M. Jean-Baptiste AILLAUD , Mme Blandine ALLAMANNO , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Loïc BOIVIN , M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET , Mme Catherine ASSO , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Céline ZARB , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Solène FOREST , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Alexandre MOUGIN , Mme Nina AMAR CAL , M. Dorian DEININGER , Mme Johanna CLERC , M. Elie CORDIER , Mme Charlotte KUENTZ , M. Jean-Pierre BRIARD , Mme Claudie BOYER , M. Jean-Jacques ROSTAN , Mme Sophie DELFINO , M. Axel BERRIAUX , M. Gérald BORDIGA , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Louis MIOULANE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL , M. Roger GRIMAUD , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Mikaël GARNIER , M. Denis DUGELAY , Mme Sophie DESCHAMPS , Mme Marie-Christine LAZARO , M. Christophe GUIDONE , Mme Claudie JOUBERT

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Blandine ALLAMANNO, M. Gérald CHENAVIER procuration à M. Christian HUBAUD, Mme Sandrine COMBE procuration à M. Loïc BOIVIN, Mme Delphine ROLLAND procuration à Mme Catherine ASSO, M. Vincent MEDILI procuration à M. Roger DIDIER, M. Pierre PHILIP procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, Mme Mélissa FOULQUE procuration à Mme Nina AMAR CAL

Absent(s) :

M. Bernard LONG, M. Gabrielle RABOUIN, M. Fernand BARD, M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Murielle AMIEL, M. Fabien Malfatto

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Serge AYACHE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 17 septembre 2026, la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance a approuvé un pacte financier. Celui-ci permet aux communes membres de recevoir, selon des règles bien définies, le soutien financier de la Communauté d'agglomération pour la réalisation ou l'acquisition d'équipement ou pour des dépenses de fonctionnement contribuant au maintien en état normal d'utilisation d'un équipement, à hauteur maximum de 10 % du montant annuel alloué à chaque commune.

La répartition du fonds de concours 2026 par commune est définie par la présente délibération.

Les communes suivantes sollicitent aujourd'hui le versement de fonds de concours pour les projets suivants :

Section d'investissement :

BARCILLONNETTE			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Remplacement des batteries et onduleur gîte des Oustaus	10 806.00 €	10 806.00 €	5 403.00 €
Installation d'un garde-corps le long de l'accès piéton de la Bergerie	3 100.00 €	3 100.00 €	1 550.00 €
Sécurisation incendie gîte des Oustaus	6 079.34 €	6 079.34 €	3 039.67 €
LA FREISSINOUSE			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Remplacement des menuiseries des appartements communaux CD 05 : 4 261.13 €	8 522.27 €	4 261.14 €	2 130.57 €
Remplacement serveur informatique de la mairie	20 756.00 €	20 756.00 €	10 378.00 €

Travaux enrobés Impasse du Lac CD 05 : 7 500 €	18 558.00 €	11 058.00 €	5 529.00 €
VITROLLES			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Aménagement et équipement des nouveaux locaux de la Mairie CD 05 : 2 121.60 €	7072.02 €	4 950.42 €	2 475.21 €
LETTRET			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Installation d'un toboggan	2 476.45 €	2 476.45 €	1 238.22 €
Réalisation plan de gestion local Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) CR : 4 940.00 €	9 880.00 €	4 940.00 €	569.60 €
Etude G2PRO Chemin des Genestiers	14 296.50 €	14 296.50 €	7 148.25 €
Installation d'un Point d'Eau Incendie (PEI)	10 536.00 €	10 536.00 €	5 268.00 €
GAP			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Travaux d'aménagement de l'esplanade du Bocage CD 05 : 30 000 €	625 000.00 €	595 000.00 €	96 938.74 €
NEFFES			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Aménagement arrêt de bus RN 85, quartier Serre-Niou Etat-DETR : 34 064,40 €	113 548.00 €	79 483.60 €	15 810.45 €
LARDIER ET VALENCA			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT	MONTANT FONDS DE CONCOURS

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

		AVANT FONDS DE CONCOURS	
Travaux d'urgence eau potable	17 018.00 €	17 018.00 €	8 509.00 €
Travaux d'accotement	2 400.00 €	2 400.00 €	1 200.00 €
Programme de voirie 2026 CD 05 : 8 000 €	16 162.50 €	8 162.50 €	4 081.25 €
LA SAULCE			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Mise en sécurité de l'école Installation de palissades et de grillages	7 788.80 €	7 788.80 €	3 894.40 €

Section de fonctionnement :

LETTRET			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Entretien des toilettes publiques	2 980.00 €	2 980.00 €	1 490.00 €
VITROLLES			
PROJET	MONTANT HT DU PROJET	MONTANT HT AUTOFINANCEMENT AVANT FONDS DE CONCOURS	MONTANT FONDS DE CONCOURS
Sauvetage des archives communales suite à dégât des eaux	3 857.75 €	3 875.75 €	1 238.50 €

Les crédits sont prévus au Budget Général de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance.

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 8 septembre 2026.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (31 Rue Jean François Leca, 13002 Marseille) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Article unique : d'approuver le versement des fonds de concours suivants :

Section d'investissement (chapitre 204) :

- 9 992.67 € à la commune de Barcillonnette,
- 18 037.57 € à la commune de La Freissinouse,
- 2 475.21 € à la commune de Vitrolles,
- 14 227.07 € à la commune de Lettret,
- 96 938.74 € à la commune de Gap,
- 15 810.45 € à la commune de Neffes,
- 13 790.25 € à la commune de Lardier et Valença,
- 3 894.40 € à la commune de La Saulce,

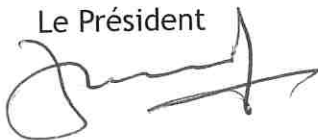
Section de fonctionnement (chapitre 65) :

- 1 490.00 € à la commune de Lettret,
- 1 238.50 € à la commune de Vitrolles.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 53

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Serge AYACHE

Transmis en Préfecture le : 25 SEPT 2026

Affiché ou publié le : 25 SEPT 2026